

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Campbell* a fait rapport d'une adresse préparée par le dit comité comme suit :

A Son Excellence le Très-Honorable Sir *John Young*, Barouet, un des Membres du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Chevalier Grand'-Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand'-Croix de l'Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur-Général du *Canada*, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du *Canada*, assemblés en Parlement, nous remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de cette Session.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir bien voulu nous témoigner qu'Elle était fort heureuse d'avoir recours à nos conseils, et nous nous réjouissons avec Elle à la pensée qu'en cette occasion, la première où nous ayons eu l'honneur de l'entendre nous adresser la parole, nous pouvons nous féliciter de l'aspect des affaires publiques à l'intérieur et au dehors, de la prédominance des dispositions pacifiques parmi les nations, et des indices d'accord et de tranquillité également favorables au développement du commerce étranger et aux entreprises de l'industrie domestique.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir assuré que, le grand projet de la confédération ayant été heureusement inauguré sous les auspices de son prédécesseur, c'est pour Elle un sujet d'orgueil que de trouver son nom honorablement associé à la fortune croissante de la Puissance du *Canada*, et qu'Elle comptera comme un bonheur, aussi bien que comme un devoir, de coopérer en autant qu'Elle en sera capable, à seconder nos efforts pour affermir les liens qui unissent ensemble les différentes Provinces, et pour assurer l'attachement du peuple au sol au moyen de lois sages et équitables.

Nous apprenons avec plaisir que nos efforts dans ces directions paraissent devoir être plus que jamais nécessaires, maintenant que les termes auxquels de grandes accessions sont offertes à la Puissance vont être immédiatement soumis à notre considération.

Nous remercions Votre Excellence de l'information qu'Elle nous donne qu'en conséquence de la dépêche du Duc de *Buckingham* et *Chandos* du 8 août dernier, annonçant que Sa Grâce se proposait d'entrer en négociations avec la Compagnie de la Baie d'*Hudson* quant aux termes auxquels elle serait disposée à renoncer à ses droits et prétentions sur le Territoire du *Nord-Ouest*, Lord *Monck* envoya en *Angleterre* deux Membres du Conseil Privé en députation pour suivre le cours de cette affaire et veiller aux intérêts du *Canada*; que les conférences à *Londres*, et la correspondance à ce sujet ont été amenées à fin par la proposition que Lord *Granville*, après un examen complet des circonstances, fit de la part du gouvernement de Sa Majesté pour être soumise à la considération du peuple du *Canada* et de la compagnie de la Baie d'*Hudson*; et que Votre Excellence a reçu la nouvelle que la compagnie de la Baie d'*Hudson*, après quelque délibération, s'est décidée à accepter les termes posés par le Secrétaire d'Etat pour les Colonies.

Lorsque le rapport de la mission, et tous les papiers qui s'y rattachent, seront régulièrement mis devant le Parlement, comme il a plu à Votre Excellence d'en donner ordre, nous ne manquerons pas de leur donner notre sérieuse attention, suivant la recommandation de Votre Excellence, vu la haute importance du sujet, et dans l'espoir que cette question, depuis si longtemps en contestation, sera close sans plus de délai.

Nous apprenons avec plaisir que Votre Excellence a reçu du Gouverneur de *Terreneuve* des communications exprimant le désir qui règne parmi les habitants de cette colonie d'être admis dans l'Union, surtout sa dépêche du 20 mars dernier, contenant copies des résolutions passées par le Conseil et l'Assemblée, et exposant les conditions qu'il leur paraît désirable de proposer.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir assuré que ces pièces seront fournies immédiatement pour l'information du Parlement, et que, si avant la clôture de la session, Votre Excellence est en état de soumettre à notre considération les détails d'un arrangement provisoire, nous ne manquons pas d'y consacrer toute notre attention.

Nous pensons avec Votre Excellence que ce sera un sujet de félicitation générale, de même que ce sera, comme Votre Excellence a bien voulu le dire, un sensible plaisir pour Elle, si à un jour prochain la belle colonie de *Terreneuve* qui n'a pas d'égal comme pépi-